

Compte rendu du Conseil municipal des Enfants du mardi 16 janvier 2024

15 enfants présents

1 enfant absente (maladie) : Safa BAATOUCHE

- Mot de bienvenue de M le Maire de Passy aux enfants du conseil.

Il leur présente Xavier ROSEREN, le député de la 6^e circonscription. M. le député a un bureau à Sallanches où il assure des permanences. Il est 3 jours à Paris. Le député vote les lois.

Exemple : avant l'école était obligatoire à 6 ans. Les députés ont voté pour 3 ans.

M. ROSEREN a fait voter les enfants sur une proposition : aimeriez-vous plus de frites au restaurant scolaire ?

Résultat du vote = 3 contre et 12 pour mais une réflexion (avec des pommes de terre bio.

- Présentation du travail sur les déchets par les 3 enfants qui ont fait ce travail :

Ils proposent que les habitants et les écoles participent à un ramassage peut être dans la forêt de Chedde, un dimanche matin, au printemps, début avril ; il faudra se munir de matériel (gants, véhicules, pinces)

M. le maire leur indique qu'ils peuvent faire appel au SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères). Puis Il présente Valérie, responsable du service communal de la communication, qui pourra mettre sur les images sur des panneaux

- Autres projets

- Changer les arbres abimés dans les cours d'école
- Mettre plus d'herbe dans les cours
Le député sera sollicité pour avoir des subventions pour améliorer les cours d'école. Information donnée par Annette – Le responsable des Espaces Verts de la mairie peut nous aider
- Question de Charline = faire une autre déchetterie
M. le Maire répond qu'il y a de plus en plus d'habitants et donc beaucoup de déchets. Pour cela, beaucoup de déchets sont amenés dans un autre lieu. Il faut donc produire moins de déchets.
M. ROSEREN précise que l'Etat a demandé de diminuer les plastiques, de mettre les légumes au compost et, verres et plastiques, au recyclage.
- Question de Robin = qui est-ce qui gère les déchets ? l'incinérateur brûle les déchets pour produire de l'énergie. Les cartons sont recyclés et les verres fondus.
- Remarque d'Eden = il faut arrêter de construire des maisons
M. ROSEREN répond que, dans les communes, il y a des endroits constructibles et des endroits non constructibles. La loi dit qu'il faut économiser l'espace, donc construire des immeubles mais si possible pas trop hauts. Il faut aussi rénover les maisons ou les vieux bâtiments
- Autres demandes des enfants :
 - Oussam – mettre des filets dans les cages de foot
 - Anna – refaire le marquage dans les cours d'école
 - Lilian – poser des bancs devant les écoles
 - Charline – poser une bibliothèque partagée dans la cour, avec plus de jeux de société
 - Chloé – créer des pistes cyclables pour vélos et trottinettes

Clôture de la séance à 18h05

Merci d'afficher ce compte rendu